

Mise à jour des politiques de l'ICANN
Internet Corporation for Assigned Names and Numbers

<http://www.icann.org/topics/policy/>

Volume 09, Numéro 03 – mars 2009

1. [VOS COMMENTAIRES CONCERNANT LES ENJEUX DES POLITIQUES](#)
2. [PLANNING DE LA MISE EN OEUVRE DE LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE CCTLD IDN](#)
3. [FORUM SUR LA CYBERCRIMINALITÉ ET LES ABUS DE DNS LANCÉ À MEXICO](#)
4. [PROGRÈS DES EFFORTS DE MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME DU GNSO A LA RENCONTRE DE MEXICO](#)
5. [LA POLITIQUE GLOBALE IPV4 RATIFIÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN](#)
6. [UN GROUPE DE TRAVAIL EXAMINE LE CADRE DES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DE L'ICANN](#)
7. [LE SSAC FAIT SES RECOMMANDATIONS SUR LES POINTS DE CONTACT DES NOMS DE DOMAINE](#)
8. [LE SSAC PRÉSENTE LA SITUATION DU DÉPLOIEMENT DNSSEC](#)
9. [LE SSAC COMMENTE LE PLAN STRATÉGIQUE DE L'ICANN](#)
10. [LES POLITIQUES RELATIVES AUX ENREGISTREMENTS FRAUDULEUX EXAMINÉES DE PLUS PRÈS](#)
11. [PROGRÈS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE DU CCNSO](#)

12. [LE CONSEIL DU GNSO DEMANDE DES ESTIMATIONS DE COÛT DES ÉTUDES WHOIS](#)
13. [LE GNSO CONSIDÈRE LES CHANGEMENTS RELATIFS À LA RÉCUPÉRATION DE NOMS DE DOMAINE APRÈS LEUR EXPIRATION](#)
14. [FACILITATION DES TRANSFERTS DE NOMS DE DOMAINE ENTRE BUREAUX D'ENREGISTREMENT](#)
15. [QUELLE ATTITUDE ADOPTER FACE AUX CYBERCRIMINELS OPÉRANT EN FAST FLUX ?](#)
16. [LE PROCESSUS DES NOUVEAUX GTLD ATTIRE L'ATTENTION DU CCNSO](#)
17. [LE CONSEIL DU CCNSO ENTREPREND LA FORMATION DE DEUX GROUPES DE TRAVAIL ; MET FIN À DEUX AUTRES](#)
18. [LE CONSEIL DU CCNSO NOMME À NOUVEAU UN PRÉSIDENT ET ÉLIT DEUX NOUVEAUX VICE-PRÉSIDENTS](#)
19. [FORMATION À DISTANCE...SÉANCES D'INFORMATION AUDIO SUR LES POLITIQUES RELATIVES À PLUSIEURS ASPECTS MAINTENANT DISPONIBLES](#)

La mise à jour des politiques de l'ICANN comprend des synthèses de problématiques prises en compte par la structure ascendante d'élaboration des politiques de la communauté de l'ICANN, ainsi que des informations concernant les activités pertinentes d'élaboration des politiques. Le personnel chargé de l'élaboration des politiques au sein de l'ICANN diffuse ces mises à jour mensuelles afin d'obtenir la plus grande transparence et d'encourager la plus large participation de la communauté aux activités d'élaboration des politiques de l'ICANN.

Des liens vers des informations complémentaires sont également inclus et les lecteurs sont encouragés à ne pas s'arrêter à ces résumés, mais à chercher à en savoir plus sur les travaux de la communauté de l'ICANN. Comme toujours, vos commentaires et suggestions sur l'amélioration des efforts de communication des politiques sont les bienvenus par le personnel chargé de l'élaboration des politiques. Veuillez adresser ces commentaires à : policy-staff@icann.org.

Mise à jour des politiques de l'ICANN disponible en russe, chinois, arabe, français, espagnol et anglais

La *mise à jour des politiques de l'ICANN* est disponible dans les six langues officielles des Nations Unies : anglais (EN), espagnol (ES), français (FR), arabe (AR), chinois (simplifié -- siZH), et russe (RU). La *mise à jour des politiques* est publiée sur le site Web de l'ICANN et est disponible suite à une inscription en ligne. Pour recevoir ces mises à jour chaque mois, directement dans votre boîte de messagerie, il vous suffit d'accéder à la [page des abonnements](#) de l'ICANN, de saisir votre adresse de courrier électronique et de sélectionner « *Mise à jour des politiques* » afin de vous inscrire. Ce service est gratuit pour les membres inscrits. Pour plus d'informations, consultez les pages Web suivantes :

- Mises à jour des politiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/topics/policy/>
- Abonnement aux mises à jour des politiques : <http://www.icann.org/en/newsletter/>
- Zone d'information concernant les politiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/policy/>

Quel est l'agenda d'aujourd'hui ?

Tenez-vous au courant des événements liés aux politiques élaborées par l'ICANN en visitant les agendas en ligne des organismes de l'ICANN chargés de l'élaboration des politiques. Trois des agendas les plus actifs sont les suivants :

- l'agenda de la communauté At-Large, accessible à l'adresse <http://www.atlarge.icann.org/>
- l'agenda principal de l'organisation de soutien des noms de codes de pays (ccNSO), qui comporte des liens vers les ordres du jour et les enregistrements de réunions au format MP3, accessible à l'adresse <http://ccnso.icann.org/calendar/>
- l'agenda principal de l'organisation de soutien des noms génériques (GNSO), qui comporte des liens vers les ordres du jour et les enregistrements de réunions au format MP3, accessible à l'adresse <http://gnso.icann.org/calendar/index.html>

1. VOS COMMENTAIRES CONCERNANT LES ENJEUX DES POLITIQUES

À compter de cet article, les périodes de consultation publique sont ouvertes sur quatorze questions présentant un intérêt pour la communauté de l'ICANN. Agissez maintenant si vous souhaitez avoir la possibilité d'échanger des points de vue sur les sujets suivants :

- Le projet de [Plan de mise en œuvre pour l'amélioration de la confiance en l'ICANN](#) préparé par le comité stratégique du président a été soumis au Conseil d'administration de l'ICANN à Mexico et est maintenant disponible à la consultation publique. Le plan expose brièvement le cadre pour la transition de l'ICANN vers le secteur privé. [Clôture de la période de consultation le 11 mai 2009.](#)
- Revue de l'analyse indépendante des nouveaux gTLD portant sur les intérêts des consommateurs et les limites de prix pour les registres Internet des nouveaux gTLD. [Clôture de la période de consultation le 17 avril 2009.](#)
- Un rapport intérimaire de revue du Conseil d'administration est soumis à la consultation publique. Le rapport présente la réflexion initiale du groupe de travail chargé de la revue du Conseil d'administration. Il reflète le travail d'un expert indépendant ainsi que les suggestions du Conseil d'administration et la consultation de la communauté. [Clôture de la période de consultation le 17 avril 2009.](#)
- Un rapport sur le RSSAC établi par un expert-conseil indépendant est soumis à la consultation publique avant sa finalisation. [Clôture de la période de consultation le 17 avril 2009.](#)
- La communauté est encouragée à évaluer la mesure dans laquelle le plan opérationnel et de budget pour l'exercice fiscal 2010 de l'ICANN aborde bien les priorités identifiées dans le plan stratégique. Cette année, et compte tenu notamment du climat économique mondial, la communauté est encouragée à commenter les éléments du plan qui pourraient être rationalisés, réduits ou reportés. [Clôture de la période de consultation le 30 avril 2009.](#)
- La deuxième version préliminaire du guide de candidature, est proposée à la consultation et aux commentaires publics à l'adresse <http://www.icann.org/en/topics/new-gtlds/comments-2-en.htm>. Clôture de la période de consultation le 13 avril 2009.
- Le médiateur a pour fonction d'agir à titre d'administrateur de règlement de différends (Alternative Dispute Resolution - ADR) pour les membres de la communauté de l'ICANN qui souhaitent déposer une plainte relative à un traitement inéquitable de la part du personnel, du conseil d'administration ou de l'un des organes constituants. Le comité de gouvernance du Conseil d'administration a révisé le cadre de travail du médiateur et ce document est soumis à la consultation publique. [Clôture de la période de consultation le 12 avril 2009.](#)

- Une fois approuvée, une nouvelle forme d'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement (RAA) sera utilisée pour les bureaux d'enregistrement nouvellement accrédités, les bureaux d'enregistrement dont les contrats doivent être renouvelés, et, de plein gré, par les bureaux d'enregistrement qui souhaitent signer un nouveau contrat avant la date de renouvellement. [Clôture de la période de consultation le 6 avril 2009.](#)
- Dans le cadre de l'effort global de réforme du GNSO, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé en août dernier la création de quatre nouveaux groupes de parties prenantes (SG). Commentez les chartes du groupe de parties prenantes non commerciales, du groupe de parties prenantes commerciales, du groupe de parties prenantes des registres et du groupe de parties prenantes des bureaux d'enregistrement. [Clôture de la période de consultation le 5 avril 2009.](#)
- L'ICANN a publié une mise à jour du projet de plan de mise en œuvre pour l'introduction d'un nombre limité de ccTLD IDN. [Clôture de la période de consultation le 6 avril 2009.](#)
- Le processus continu de réforme du GNSO a résulté en un grand intérêt de la part de la communauté pour la formation de nouveaux regroupements du GNSO et plusieurs groupes ont exprimé leur intention de former un nouveau regroupement du GNSO. Le Conseil de l'ICANN a reçu la première demande officielle – de la part du regroupement potentiel CyberSafety (cybersécurité). Passez en revue et commentez la demande et la charte du groupe. [Clôture de la période de consultation le 5 avril 2009.](#)
- L'ICANN a élaboré une proposition préliminaire de procédure de disqualification de bureau d'enregistrement (Registrar Disqualification Procedure) pour codifier les procédures de disqualification des bureaux d'enregistrement. [Clôture de la période de consultation le 28 mars 2009.](#)
- [Rapport du groupe de travail chargé de la revue de l'ALAC.](#) Le groupe de travail (WG) du Conseil d'administration chargé de la revue de l'ALAC a publié son projet de rapport final dans lequel il présente ses conclusions relatives aux améliorations de l'ALAC. [Clôture de la période de consultation le 17 avril 2009.](#)

2. PLANNING DE LA MISE EN OEUVRE DE LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE CCTLD IDN

En bref

Le débat autour du plan de mise en œuvre de la procédure accélérée de ccTLD IDN et d'une série de questions y relatives se poursuivra, conduisant à Sydney.

Développements récents

À la conférence de l'ICANN à Mexico, le ccNSO a examiné, avec d'autres organismes de soutien de l'ICANN, des comités consultatifs et des membres de la communauté, la [deuxième version du plan de mise en œuvre de la procédure accélérée ccTLD IDN](#). Le plan établit la feuille de route et grand nombre de détails de mise en œuvre de la procédure accélérée. Les modules du plan comprennent :

- les exigences d'éligibilité à la procédure accélérée ;
- les critères et les exigences de chaîne TLD ;
- les considérations du comité technique ;
- la procédure de demande et d'évaluation ; et
- la procédure de délégation de TLD.

Le débat s'est concentré sur les propositions de documentation des responsabilités et de contribution financière aux frais de fonctionnement de l'ICANN et, notamment, sur le caractère obligatoire ou non du « document de responsabilités » (DOR) et de la contribution financière. Le ccNSO a adopté une [résolution](#) portant sur ces deux questions.

Prochaines étapes

[La consultation publique](#) relative à la deuxième version du plan de mise en œuvre de la procédure accélérée des ccTLD IDN se clôturera le 7 avril.

Pour en savoir plus

- Page Web d'informations IDN : <http://www.icann.org/en/topics/idn/>
- Forum public : <http://www.icann.org/en/public-comment/#plan-idn-cctlds>
- Annonce de la procédure ccTLD IDN accélérée : <http://www.icann.org/en/announcements/announcement-26nov08-en.htm>

Contact au sein de l'équipe

[Bart Boswinkel](#), conseiller stratégique ccNSO

3. FORUM SUR LA CYBERCRIMINALITÉ ET LES ABUS DE DNS LANCÉ À MEXICO

En bref

Les nouveaux défis et les moyens de lutte contre les abus de DNS ont été débattus par une communauté Internet variée lors de la conférence de l'ICANN à Mexico, comprenant des participants d'organismes d'application de la loi, des chercheurs en matière de sécurité, des consommateurs, des ccTLD, des registres de gTLD, et des bureaux d'enregistrement.

Développements récents

L'ICANN a tenu [un forum sur la cybercriminalité et l'abus de DNS le 4 mars 2009](#) dans le cadre de la conférence de Mexico. Le forum a encouragé le débat et les relations de travail entre une grande variété de parties prenantes. Les panélistes comprenaient des représentants d'organismes d'application de la loi, des chercheurs en matière de sécurité, des consommateurs, des registres ccTLD et gTLD ainsi que des bureaux d'enregistrement de par le monde. Tel que formulé par Alejandro Pisanty dans son discours d'ouverture, les participants ont pu profiter « d'une vue d'ensemble du paysage des délits informatiques, des abus de systèmes de noms de domaine, d'un nombre de réactions différentes et du rôle de l'ICANN en particulier dans certains de ces cas ».

Au cours de la première table ronde, Beau Brendler, directeur de Consumer Reports Webwatch souligna que les consommateurs aux Etats-Unis avaient perdu 8,5 milliards de dollars à cause de la cybercriminalité, y compris 2,9 milliards de dollars à cause de virus, 3,6 milliards de dollars à cause de logiciels espions et 2 milliards de dollars à cause de l'hameçonnage. Le panéliste Fred Felman de MarkMonitor examina comment les crimes contre les droits de marque étaient en fait des crimes contre les consommateurs et le panéliste Jeffrey Bedser, président et directeur général des opérations du groupe Internet Crimes, examina les objectifs et méthodes des réseaux criminels de zombies, des réseaux de millions de serveurs détournés au profit d'activités telles que les usurpations d'identité, l'hameçonnage et le clonage de serveurs. Bedser annonça que les sociétés technologiques resteraient par définition réactives aux problèmes posés par les réseaux criminels de zombies et souligna que la collecte de l'information nécessaire exigeait une coopération des parties impliquées dans l'infrastructure, la délibération et l'application de la loi.

Rod Rassmussen, président et directeur général technologie d'Internet Identity, prit la parole le premier au cours de la deuxième table ronde. Il présenta une série d'études de cas, y compris un cas décrivant comment la compromission de serveurs dans une entreprise de paiement de chèques en ligne résulta en la redirection de milliers d'utilisateurs vers un site malveillant en Ukraine, la perturbation du service et l'incapacité des consommateurs à régler leurs factures, l'infection de l'équipement et la fermeture du système de paiement des factures pendant deux jours. La liste des intervenants comprenait :

- Tim Ruiz, vice-président du développement d'entreprise et des politiques de GoDaddy, lequel décrit la procédure de réponse du bureau d'enregistrement aux plaintes relatives à des activités criminelles ou à des abus ;
- Greg Aaron, directeur, gestion des comptes clé et sécurité des domaines chez Afiliás, lequel décrit la manière selon laquelle son registre agit en tant que centre d'information des bureaux d'enregistrement de l'organisation en matière de signalement de problèmes. Il mentionna avoir travaillé conjointement avec des bureaux d'enregistrement en 2008 pour suspendre environ 90 000 domaines et parer à la vulnérabilité de milliers d'autres domaines ;
- Jeff Neuman, vice-président chargé de la loi et des politiques de Neustar, un registre gTLD, lequel déclara que son entreprise avait mis en place une politique anti-abus en 2006. Neuman mentionna que son registre avait été impliqué dans la prévention des abus par égard pour les titulaires légitimes de dot.biz, créant un laboratoire d'essais et établissant une politique qui accordait aux bureaux d'enregistrement 12 heures pour supprimer des noms de domaine causant des problèmes ;
- Bobby Flaim, agent spécial supérieur du bureau fédéral d'investigation (FBI), déclara que son service avait reçu l'année dernière 275 000 plaintes relatives à la cybercriminalité soit 33 pourcent de plus qu'en 2007.

Les ateliers permirent à plus de 300 participants d'examiner ces questions en détail. Pendant la dernière heure des ateliers, des groupes à thématique ciblée débattirent des questions et prochaines étapes potentielles impliquant :

- l'application de la loi et les ccTLD ;
- la protection du consommateur dans les TLD existants et nouveaux ;
- le rôle de l'ICANN ; et
- la cybercriminalité en Amérique latine.

Prochaines étapes

La communauté demanda des séances supplémentaires à Sydney portant sur la cybercriminalité, y compris comment renforcer la coopération entre les ccTLD et

les organismes d'application de la loi, le partage d'informations et de meilleures pratiques, et la protection des consommateurs contre la cybercriminalité.

Pour en savoir plus

Ordre du jour et présentations des ateliers : <http://mex.icann.org/node/2653>

Transcriptions des ateliers :

<http://mex.icann.org/files/meetings/mexico2009/transcript-ecrime-04mar09-en.txt>

Contact au sein de l'équipe:

[Margie Milam](#), conseillère principale des politiques

4. PROGRÈS DE LA MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME DU GNSO À LA CONFÉRENCE DE MEXICO

En bref

La communauté de l'organisation de soutien aux politiques des noms génériques (GNSO) travaille sur la mise en œuvre d'une série détaillée de changements organisationnels et structurels conçus pour améliorer l'efficacité, le rendement et l'accessibilité de l'organisation. Les membres de la communauté intéressés sont invités à partager leurs compétences et leurs expertises en se portant volontaires pour participer à cet effort [en se portant volontaires pour participer à cet effort](#).

Développements récents

Les progrès se poursuivent en matière de mise en œuvre et de coordination globale et des préparatifs de transition au Conseil du GNSO dans sa nouvelle structure.

Les propositions de chartes des quatre nouveaux groupes de parties prenantes du GNSO ont été soumises à la considération du Conseil d'administration et mises à la disposition du public alors que la communauté se réunissait à Mexico. Deux chartes ont été soumises pour le groupe de parties prenantes non commerciales et la forme et le fond des cinq propositions ont fait l'objet de longues discussions.

Le personnel a reçu les documents d'intention de formation d'un nouveau regroupement du GNSO (NOIF) de la part de deux nouveaux regroupements. Les partisans du regroupement City Top-Level-Domain et du regroupement Consumer se sont joints au regroupement CyberSafety (qui avait soumis sa NOIF en octobre 2008) lors de la réunion du Conseil du GNSO à Mexico pour se

présenter et exposer leurs plans à la communauté. Le regroupement CyberSafety a remis sa demande de reconnaissance officielle au Conseil d'administration et cette demande a été également proposée à la consultation publique de la communauté.

Les efforts des équipes de travail pour aborder les initiatives « de réforme » plus générales ont grandement progressé lors de la conférence de l'ICANN à Mexico. Les cinq équipes de travail sur la réforme du GNSO se sont toutes réunies et ont travaillé sur la structure de direction et les questions de confirmation de la charte dans le cadre de la préparation de la mission importante d'amélioration d'une variété de procédures, structures et opérations du GNSO (par ex. le processus d'élaboration des politiques du GNSO et ses outils de partage d'information en ligne). Une équipe spéciale de rédaction du Conseil du GNSO s'est également réunie pour discuter des préparatifs de transition du Conseil du GNSO dans sa nouvelle structure plus tard au cours de cette année.

Établissement/Construction/Lancement de nouveaux regroupements du GNSO

Le personnel a élaboré une procédure en deux étapes pour la création d'un nouveau regroupement. Les détails de cette procédure sont disponibles sur la [page Web de la réforme du GNSO](#). Les groupes intéressés par la formation de nouveaux regroupements du GNSO peuvent soumettre leurs demandes à tout moment. Trois nouveaux regroupements sont actuellement à divers stades de formation potentielle :

- le regroupement potentiel Cybersafety a fait suivre sa « note d'intention de formation d'un nouveau regroupement du GNSO » (NOIF) soumise en octobre 2008 par une demande officielle adressée au Conseil d'administration de l'ICANN. Cette demande a été [soumise à la consultation publique](#) jusqu'au 5 avril 2009.
- le regroupement potentiel [City Top-Level-Domain](#) a soumis une note d'intention [NOIF](#), de même que le regroupement potentiel [Consumers](#). Les partisans des trois nouveaux regroupements potentiels ont présenté leurs plans et concepts au cours de la réunion du Conseil du GNSO tenue le 4 mars.
- les membres de la communauté At-Large poursuivent les discussions sur l'appui à la création d'un groupe de parties prenantes non commerciales et sur la création potentielle de regroupements d'orientation non commerciale qui permettraient aux internautes individuels d'être entendus au comité consultatif d'At-Large (ALAC), sans que cela vienne en doublon du travail du comité. Lors de la réunion du Conseil d'administration le 6 mars à Mexico, plusieurs membres du Conseil d'administration ont reconnu ces efforts et exprimé leur espoir de voir ces discussions se traduire à court terme en des mécanismes structurels importants.

Confirmation des regroupements actuels

Les six regroupements du GNSO existants ont soumis leurs chartes au Conseil d'administration de l'ICANN fin janvier et début février, afin que celles-ci soient de nouveau confirmées. Ces documents ont été publiés sur le site Web de l'ICANN et les membres de la communauté ont [transmis leurs commentaires](#) jusqu'à fin février. Lors de sa réunion du 6 mars, le Conseil d'administration a enjoint au personnel de l'ICANN de préparer une analyse des documents soumis par les regroupements et des commentaires reçus de la part de la communauté, et d'identifier les recommandations de modifications que le Conseil d'administration pourrait demander à chaque regroupement de réaliser au cours des mois à venir. Le Conseil d'administration voudrait que les modifications recommandées garantissent la conformité des chartes de tous les regroupements du GNSO existants et des activités subséquentes de ces regroupements, aux statuts de l'ICANN, aux principes et autres concepts approuvés par le Conseil d'administration au cours des neuf mois derniers. Le Conseil d'administration s'attend à recevoir les documents modifiés, si besoin est, au plus tard avant sa réunion de juin 2009, afin de s'assurer que les regroupements ont bien mis en œuvre les modifications recommandées.

Établissement de nouveaux groupes de parties prenantes

Tel que mentionné ci-dessus, cinq chartes de nouveaux groupes de parties prenantes ont été soumises au Conseil d'administration pour être examinées et approuvées. Une proposition a été soumise par chacun des groupes de registres, bureaux d'enregistrement et parties prenantes commerciales. Deux propositions ont été soumises par le groupe de parties prenantes non commerciales (NCSG). Les cinq chartes font l'objet d'une consultation publique (voir - <http://www.icann.org/en/public-comment/#sg-petitions>). Pour vous familiariser avec la nouvelle structure et organisation du GNSO, y compris le rôle des groupes de parties prenantes, veuillez vous reporter à la discussion et aux schémas de la [page Web de la réforme du GNSO](#).

Prochaines étapes

Tandis que le Conseil d'administration de l'ICANN attend toujours officiellement la mise en place du nouveau Conseil d'ici la conférence de l'ICANN à Sydney en juin 2009, le délai demeure associé à une pression considérable sur la communauté. Un travail important est entrepris par les membres de la communauté portant sur des questions stratégiques essentielles et quelques différences fondamentales dans la façon d'aborder un certain nombre de mécanismes de mise en œuvre. Un programme de travail plus long pourrait être incessamment requis pour résoudre les questions ci-dessus et produire un cadre plus efficace et performant pour le fonctionnement du GNSO à long terme.

Pour le moment, les diverses équipes de travail et comités de pilotage poursuivent leur travail sur l'élaboration de recommandations portant sur les questions générales de réforme dans l'espoir d'une mise en œuvre du nouveau GNSO aussitôt que pratiquement possible.

Contexte

Au travers d'une série de décisions lors de ses réunions de février, de juin d'août et d'octobre 2008, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé une série de buts, objectifs et recommandations visant à améliorer plusieurs aspects de la structure et du fonctionnement de l'organisation de soutien aux politiques des noms génériques (GNSO). Ces décisions ont couronné deux ans d'efforts en termes de revues indépendantes, de contributions de la part de la communauté et de délibérations du Conseil d'administration.

[Cliquez ici](#) pour plus d'informations sur le contexte.

Pour en savoir plus

- Page Web des informations sur la réforme du GNSO : <http://gns0.icann.org/en/improvements/>
- Rapport du Conseil du GNSO sur la réforme du GNSO (3 février 2008) : <http://www.icann.org/topics/gns0-improvements/gns0-improvements-report-03feb08.pdf>
- Rapport du Groupe de travail sur la restructuration du Conseil du GNSO (WG-GCR Report) en date du 25 juillet 2008, remis au Conseil d'administration de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/topics/gns0-improvements/gns0-council-restructuring-report-25jul08.pdf>
- Annonce sur la page Web de l'ICANN, MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME DU GNSO – Comment s'impliquer, 8 janvier 2009 : <http://www.icann.org/en/announcements/announcement-08jan09-en.htm>
- Annonce sur la page Web de l'ICANN, Aidez à construire le nouveau GNSO <http://icann.org/en/announcements/announcement-09jan09-en.htm>

Contact au sein de l'équipe

[Robert Hoggarth, directeur principal des politiques](#)

5. LA POLITIQUE GLOBALE IPV4 RATIFIÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN

En bref

Les registres Internet régionaux ont adopté une politique sur l'allocation de l'espace d'adressage IPv4 restant et ont soumis cette politique au Conseil d'administration de l'ICANN pour ratification. Le Conseil d'administration de l'ICANN a ratifié la politique le 6 mars 2009.

Développements récents

Une proposition relative à l'allocation de l'espace d'adressage IPv4 restant a été remise le 4 février 2009 au Conseil d'administration de l'ICANN pour ratification. Les cinq registres Internet régionaux (RIR) ont approuvé la politique proposée. Le Comité exécutif du NRO (Number Resource Organization) et le Conseil de l'organisation de soutien aux politiques d'adressage (ASO) ont revu la proposition et ont approuvé sa transmission au Conseil de l'ICANN, le 8 janvier 2009.

La proposition a été publiée sur le site Web de l'ICANN et sujette aux commentaires publics du 5 au 25 février 2009. Un seul commentaire a été reçu en faveur de la proposition.

Une nouvelle proposition de politique globale pour la récupération et la réallocation de l'espace d'adressage est en cours d'élaboration au sein des registres Internet régionaux (RIR) et sera décrite dans des publications prochaines.

Prochaines étapes

Le personnel de l'ICANN mettra la politique en œuvre. Ceci se traduit essentiellement par l'attribution d'un bloc d'adresses /8 IPv4 à chaque registre Internet régional (RIR) lorsque la réserve libre de l'espace d'adressage /8 IPv4 de l'IANA (autorité pour les noms et numéros assignés) atteindra les cinq blocs /8 restants, chose prévue en 2011.

Contexte

[Cliquez ici](#) pour plus d'informations.

Pour en savoir plus

- Rapport préalable sur les IPV4, mis à jour le 2 décembre 2008
<http://www.icann.org/announcements/proposal-ipv4-report-29nov07.htm>
- Dernier appel à commentaires et rapport préalable mis à jour, 5 février 2009 <http://www.icann.org/en/announcements/announcement-2-05feb09-en.htm>

Contact au sein de l'équipe

6. UN GROUPE DE TRAVAIL EXAMINE LE CADRE DES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES

En bref

Un groupe de travail à l'échelle de la communauté a entamé ses efforts portant sur l'examen du système de régions géographiques de l'ICANN afin de garantir la diversité internationale réelle au sein des structures de l'organisation.

Développements récents

Le groupe de travail sur les régions géographiques a produit un projet de charte qui a fait l'objet d'une consultation publique de la communauté jusqu'au 24 mars 2009 (voir - <http://www.icann.org/en/public-comment/#regions-charter>). Le groupe de travail qui comprend des représentants des structures de l'ICANN intéressées (y compris l'ALAC, le ccNSO, le GAC et le GNSO) s'est réuni lors de la conférence de l'ICANN à Mexico pour revoir la question des régions géographiques dans le contexte général de l'ICANN. Le groupe de travail recueille actuellement des informations sur l'application des régions géographiques dans l'ensemble des diverses structures et des processus opérationnels de l'ICANN.

Prochaines étapes

Le personnel résumera tous les commentaires reçus sur la proposition de charte et fournira un document d'analyse récapitulatif au Conseil d'administration. La décision relative à la proposition de charte sera probablement prise lors de la réunion du Conseil d'administration de l'ICANN du 23 avril.

Contexte

[Cliquez ici](#) pour plus d'informations.

Pour en savoir plus

- Rapport et recommandations du groupe de travail du ccNSO : <http://ccnso.icann.org/workinggroups/ccnso-final-report-regions-wg-240907.pdf>
- Résolution du Conseil d'administration de l'ICANN en date du 2 novembre 2007 : <http://www.icann.org/en/minutes/resolutions-02nov07.htm>

- Résolutions adoptées par le Conseil d'administration en novembre 2008 au Caire : <http://www.icann.org/en/minutes/resolutions-07nov08.htm>
- Proposition de charte du groupe de travail à l'échelle de la communauté sur la revue des régions géographiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/topics/geographic-regions/wg-draft-charter-18feb09-en.pdf>

Contact au sein de l'équipe:

[Robert Hoggarth, directeur principal des politiques](#)

7. LE SSAC FAIT SES RECOMMANDATIONS SUR LES POINTS DE CONTACT DES NOMS DE DOMAINE

En bref

La note du SSAC recommande que le GNSO considère des démarches relatives aux coordonnées des points de contact des bureaux d'enregistrement afin de parer aux cas d'abus.

Développements récents

Les abus et les activités illégales en ligne peuvent impliquer des attaquants qui exploitent les résolutions de noms et les services d'enregistrement. Le Comité consultatif pour la sécurité et la stabilité de l'ICANN a publié une note stratégique à l'adresse du GNSO, exposant brièvement une série de démarches à suivre par les bureaux d'enregistrement et les revendeurs pour aider à réduire les pratiques abusives, malveillantes et illégales par le biais de la mise à disposition de coordonnées plus complètes des points de contact. Le document SAC 038: Registrar Abuse Point of Contact (point de contact des bureaux d'enregistrement en cas d'abus), émis le 26 février 2009, examine les difficultés rencontrées par les organismes d'application de la loi, les équipes d'intervention en cas d'urgence informatique (CERT) et autres lorsqu'ils essaient de contacter les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN pour s'informer sur l'implication possible d'un nom de domaine dans des activités malveillantes, illégales ou criminelles.

Le SSAC conclut que les coordonnées des points de contact des bureaux d'enregistrement actuellement disponibles ne répondent pas aux besoins de la communauté et recommande que chaque bureau d'enregistrement dispose d'un point de contact en cas d'abus et que le personnel chargé de traiter les cas

d'abus soit réceptif, délégué à prendre des mesures efficaces et que les plaintes en cas d'abus puissent être vérifiées par les demandeurs.

Pour en savoir plus

Rapport du SSAC : <http://www.icann.org/committees/security/sac038.pdf>

Site Web du SSAC : <http://www.icann.org/en/committees/security/>

Contact au sein de l'équipe:

[Dave Piscitello](#)

8. LE SSAC PRÉSENTE LA SITUATION DU DÉPLOIEMENT DNSSEC

En bref

Le SSAC signale un progrès favorable en matière de déploiement DNSSEC.

Développements récents

Le SSAC est sur le point de compléter son étude sur la situation de déploiement DNSSEC. Lors de la conférence de l'ICANN à Mexico, Dr. Stephen Crocker informa l'audience sur l'ensemble des sept aspects de l'étude entreprise par le SSAC en février 2008 :

- complétude du protocole
- processus de frappe coulée
- référentiels d'autorités de certification
- mise à l'essai de la mise en œuvre et du déploiement
- analyse de performance et d'erreurs
- développement d'applications d'utilisateurs finaux
- disponibilité des fonctions DNSSEC sur les plateformes de serveurs de noms de domaine

De manière générale, le rapport témoigne d'un progrès favorable en matière de déploiement du DNSSEC. Il reste encore à mesurer la performance DNSSEC et des essais supplémentaires seraient indiqués dans ce domaine de même que le traitement des messages DNSSEC par le routeur et le pare-feu. D'autres aspects à considérer sont les modalités de prestation d'assistance DNSSEC de

la part des bureaux d'enregistrements aux clients et de gestion de transferts de domaines sécurisés.

Pour en savoir plus

Rapport du SSAC sur le DNSSEC :

<http://mex.icann.org/files/meetings/mexico2009/ssac-dnssec-status-report-02mar09-en.pdf>

Contact au sein de l'équipe:

[Dave Piscitello](#)

9. LE SSAC COMMENTE LE PLAN STRATÉGIQUE DE L'ICANN

En bref

Le SSAC cite des aspects exigeant une étude plus approfondie et nécessitant la prudence.

Développements récents

Le SSAC a officiellement transmis ses commentaires sur le plan stratégique de l'ICANN pour 2009-2012. Plus particulièrement, le comité cite le besoin d'étudier l'impact des nouveaux gTLD en matière de mise à l'échelle et de complexité (cette activité est maintenant en cours). Dans ses commentaires, le SSAC mentionne également que l'ICANN détient un rôle utile mais limité concernant la diminution des IPv4 et l'adoption des IPv6, et que les initiatives de l'ICANN visant à renforcer la sécurité, la stabilité et la faculté de reprise des identifiants uniques d'Internet doivent être menées de manière prudente afin d'éviter qu'elles ne soient perçues par la communauté comme un « glissement de mission » (*mission creep*).

Pour en savoir plus

- SAC036a : Lettre de transmission au Conseil d'administration de l'ICANN, commentaires du SSAC sur le projet de plan stratégique de l'ICANN pour 2009 - 2012 : <http://www.icann.org/committees/security/sac036a.pdf>
- SAC036b : Commentaires du SSAC sur le projet de plan stratégique de l'ICANN pour 2009-2012 : <http://www.icann.org/committees/security/sac036b.pdf>

Contact au sein de l'équipe:

[Dave Piscitello](#)

10. LES POLITIQUES RELATIVES AUX ENREGISTREMENTS FRAUDULEUX EXAMINÉES DE PLUS PRÈS

En bref

Les registres et bureaux d'enregistrement ne semblent pas avoir une approche uniforme par rapport aux enregistrements frauduleux de noms de domaine, et la question des actions constituant un « enregistrement frauduleux » persiste. Le Conseil du GNSO a établi un groupe de travail sur les politiques en matière d'enregistrements frauduleux pour examiner ces politiques de plus près.

Développements récents

Lors de sa réunion du 19 février, le Conseil du GNSO a adopté la charte du groupe de travail sur les politiques relatives aux enregistrements frauduleux (RAP) chargé d'examiner un certain nombre de questions telles que la différence entre enregistrement frauduleux et utilisation frauduleuse de nom de domaine ; la mesure dans laquelle les politiques existantes relatives aux enregistrements frauduleux sont efficaces ; et quels domaines, le cas échéant, seraient appropriés pour une élaboration de politique du GNSO qui traite des enregistrements frauduleux. Le Conseil du GNSO ne prendra pas de décision concernant le démarrage d'un processus d'élaboration de politiques (PDP) en matière d'enregistrements frauduleux avant la présentation des conclusions du groupe de travail RAP.

Le groupe de travail RAP a tenu sa première réunion lors de la conférence de l'ICANN à Mexico, conjointement avec un atelier ouvert au public. L'atelier

encouragea le débat et les apports de la communauté sur certaines des questions ébauchées ci-dessus. Ce premier échange d'opinions servira de base de connaissances et d'informations à partir de laquelle le groupe de travail pourra poursuivre ses délibérations.

Prochaines étapes

Le groupe de travail RAP devrait examiner les résultats de l'atelier de Mexico lors de sa prochaine réunion, établir un plan de travail et faire son rapport au Conseil du GNSO dans les 90 jours à venir.

Contexte

Le 25 septembre 2008, le Conseil du GNSO a adopté une motion demandant un rapport sur les politiques en matière de dispositions relatives aux enregistrements frauduleux existant dans les accords registres-bureaux d'enregistrement. L'objectif de ce rapport est d'identifier les dispositions existantes dans les accords registres-bureaux d'enregistrement concernant les abus, mais aussi d'identifier et de décrire les options possibles pour un examen plus approfondi de la part du Conseil.

Lors de sa réunion du 20 novembre, le Conseil du GNSO a examiné le rapport sur les politiques relatives aux enregistrements frauduleux et a décidé de voter pour ou contre le lancement d'un processus d'élaboration de politiques (PDP) durant la prochaine réunion.

Lors de sa réunion du 18 décembre, le conseil du GNSO a voté pour la création d'un groupe de rédaction chargé de proposer la charte d'un groupe de travail qui enquêterait sur les problèmes identifiés dans le rapport sur les politiques en matière d'enregistrements frauduleux. L'équipe de rédaction a été créée et s'est réunie la première fois le 9 janvier 2009. Elle a finalisé une charte pour un groupe de travail chargé d'examiner ces questions ouvertes, telles que la différence entre enregistrement frauduleux et utilisation frauduleuse de nom de domaine ; la mesure dans laquelle les politiques existantes relatives aux enregistrements frauduleux sont efficaces ; et quels domaines, le cas échéant, seraient appropriés pour une élaboration de politique du GNSO qui traite des enregistrements frauduleux. Un débat public sur ce sujet a eu lieu Durant la conférence de l'ICANN à Mexico.

Pour en savoir plus

- Rapport sur les politiques en matière d'enregistrements frauduleux, 29 octobre 2008 : <http://gns0.icann.org/issues/registration-abuse/gns0-issues-report-registration-abuse-policies-29oct08.pdf>
- Traductions du document de synthèse du rapport : <http://gns0.icann.org/policies/>

- Charte du groupe de travail sur les enregistrements frauduleux : <http://gnso.icann.org/resolutions/#200902>
- Transcription de l'atelier sur les politiques relatives aux enregistrements frauduleux : <http://mex.icann.org/files/meetings/mexico2009/transcript-gnso-registration-abuse-policies-workshop-03mar09-en.txt>

Contacts au sein de l'équipe

[Marika Konings](#), directrice des politiques, et [Margie Milam](#), conseillère stratégique principale

11. PROGRÈS DU COMITÉ DE PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE ET STRATÉGIQUE DU CCNSO

Développements récents

Le Conseil du ccNSO a adopté la charte du groupe de travail du comité de planification stratégique et opérationnelle du ccNSO lors de sa réunion à Mexico.

Prochaines étapes

Le groupe de travail prendra contact avec la communauté de ccTLD pour faciliter et accroître la participation des directeurs de ccTLD au processus opérationnel et de planification du budget de l'ICANN.

Contexte

Le but du comité est de coordonner et d'organiser la participation des directeurs de ccTLD aux processus stratégiques et opérationnels de l'ICANN. Dans les directives établies à l'adresse du nouveau comité en novembre 2008, le ccNSO notait qu'il ne pouvait et ne devait pas représenter l'opinion des directeurs de ccTLD dans ces processus, mais qu'il pouvait faciliter leur participation.

Pour en savoir plus

Groupe de travail : <http://www.ccnso.icann.org/workinggroups/sopiwg.htm>

[Bart Boswinkel](#), conseiller stratégique principal

12. LE CONSEIL DU GNSO DEMANDE DES ESTIMATIONS DE COÛT DES ÉTUDES WHOIS

En bref

Le WHOIS est le référentiel de données qui contient les noms de domaine enregistrés, les coordonnées des titulaires et d'autres informations critiques. Des questions persistent quant à l'usage ou au mauvais usage de cette importante ressource. Le Conseil du GNSO doit décider si la réalisation d'études sur cette question est justifiée et, dans l'affirmative, déterminer les sujets à traiter.

Développements récents

Au cours de son assemblée publique du 4 mars à Mexico, le Conseil du GNSO a débattu, examiné et adopté à l'unanimité une résolution enjoignant au personnel de procéder à des estimations de coût de six études WHOIS sélectionnées. Les six secteurs devant faire l'objet d'une étude supplémentaire de faisabilité et d'une estimation de coût sont :

- 1) la mesure dans laquelle les données publiques WHOIS sont utilisées à mauvais escient pour générer des pourriels ou d'autres activités illégales ou indésirables ;
- 2) l'utilisation croissante de jeux de caractères non ASCII dans les enregistrements WHOIS et la mesure dans laquelle ceci nuira à la précision et à la lisibilité des données ;
- 3) la mesure dans laquelle les services mandataires et de protection de l'information sont utilisés à des fins frauduleuses et/ou illégales, et compliquent les enquêtes sur la cybercriminalité ;
- 4) la mesure dans laquelle les services mandataires et de protection de l'information divulguent les données des titulaires lorsqu'ils reçoivent des preuves raisonnables de faute ;
- 5) déterminer si des entités légales et/ou ceux qui enregistrent des noms dans un but commercial fournissent des données WHOIS inexactes qui conduisent à croire qu'il s'agit de personnes physiques et/ou sans but commercial ; et
- 6) déterminer si les services mandataires/de protection sont utilisés par des titulaires qui sont des entités légales vs des personnes physiques et si la plupart des demandes de divulgation d'identité concernent des titulaires qui sont des personnes physiques

Lors de l'assemblée publique, le Conseil du GNSO a également débattu et examine la question des coordonnées de contact pertinentes aux

enregistrements WHOIS, recueillies, sauvegardées et affichées en jeux de caractères non US ASCII, prenant en compte les publications récentes du SSAC sur les [WHOIS et services annuaires](#), et l'article préliminaire du SSAC sur l'usage du WHOIS et le support des langues et écritures locales.

Prochaines étapes

Le Conseil a demandé au personnel de se référer aux soumissions d'études originales pour explorer des modalités alternatives de réalisation des études et enquêtes requises, et rechercher des moyens créatifs de préparation des estimations de coûts pertinentes. Le Conseil a également enjoint au personnel de prendre en compte les priorités de l'ALAC relatives aux secteurs d'étude approuvés par la résolution. Le Conseil a également demandé au personnel de communiquer la résolution finale au GAC.

Contexte

[Cliquez ici](#) pour plus d'informations.

Pour en savoir plus

- Page d'élaboration des politiques WHOIS du GNSO : <http://gns0.icann.org/issues/whois/>
- Les suggestions relatives à d'autres études du WHOIS formulées par le comité consultatif gouvernemental le 16 avril 2008 sont accessibles sur : <http://www.icann.org/correspondence/karlins-to-thrush-16apr08.pdf>
- Rapport d'hypothèses sur l'étude WHOIS, 26 août 2008 : <http://gns0.icann.org/issues/whois/whois-study-hypothesis-group-report-to-council-26aug08.pdf>
- La motion du Conseil du GNSO à Mexico en mars 2009 : https://st.icann.org/gns0-council/index.cgi?04_mar_2009_motions

Contact au sein de l'équipe

[Liz Gasster](#), conseillère stratégique principale

13. LE GNSO CONSIDÈRE LES CHANGEMENTS RELATIFS À LA RÉCUPÉRATION DE NOMS DE DOMAINE APRÈS LEUR EXPIRATION

En bref

Dans quelle mesure les titulaires de noms de domaine devraient-ils pouvoir réclamer leurs noms de domaine après leur expiration ? La question est de savoir dans quelle mesure les politiques actuelles des bureaux d'enregistrement en matière de renouvellement, de transfert et de suppression de noms de domaine ayant expiré, sont-elles adéquates. Un rapport sur les problèmes liés à cette question requis par le comité consultatif At-Large (ALAC) a été soumis au conseil du GNSO le 5 décembre 2008.

Développements récents

Une équipe de rédaction a été créée et a commencé à élaborer une charte de groupe de travail sur la récupération de noms de domaine après leur expiration.

Prochaines étapes

L'équipe de rédaction devrait présenter la proposition de charte de groupe de travail sur la récupération des noms de domaine après leur expiration, à temps pour l'examen de cette charte lors de la prochaine réunion du Conseil du GNSO.

Contexte

Lors de la conférence de l'ICANN au Caire, l'ALAC a voté en faveur de la préparation d'un rapport sur les problèmes liés à la possibilité de récupération des noms de domaine par leurs titulaires après leur date d'expiration officielle. La demande de l'ALAC a été soumise au conseil du GNSO le 20 novembre 2008. Le personnel de l'ICANN a préparé le rapport sur les problèmes liés à la récupération des noms de domaine après leur expiration et l'a soumis au Conseil du GNSO le 5 décembre 2008. Le personnel de l'ICANN a fourni au Conseil du GNSO des clarifications relatives aux questions soulevées dans une motion adoptée lors de sa réunion du 18 décembre. Le Conseil du GNSO a passé ces clarifications en revue lors de sa réunion du 29 janvier et a convenu de créer une équipe de rédaction sur la récupération de noms de domaine après leur expiration, chargée de proposer une charte et de formuler des recommandations.

Pour en savoir plus

- Motion de l'ALAC :
https://st.icann.org/alac/index.cgi?recovery_of_expired_domain_names.
- Demande de l'ALAC :
<http://www.atlarge.icann.org/en/correspondence/correspondence-20nov08-en.htm>

- Rapport du GNSO sur les problèmes liés à la récupération des noms de domaine après leur expiration : <http://gns0.icann.org/issues/post-expiration-recovery/report-05dec08.pdf>
- Traductions du rapport du GNSO sur les problèmes liés à la récupération des noms de domaine après leur expiration : <http://gns0.icann.org/policies/>
- Réponse du personnel de l'ICANN à la demande de clarifications du GNSO : <http://gns0.icann.org/mailling-lists/archives/council/msg06162.html>

Contact au sein de l'équipe

[Marika Konings, directrice des politiques](#)

14. FACILITATION DES TRANSFERTS DE DOMAINES ENTRE BUREAUX D'ENREGISTREMENT

En bref

La politique de transfert des noms de domaine entre bureaux d'enregistrement (IRTP) a pour but de fournir une procédure simple et directe permettant aux titulaires de noms de domaine de transférer leurs noms d'un bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN à un autre. Le GNSO examine actuellement les révisions susceptibles d'être apportées à cette politique.

Développements récents

Nouvelles problématiques liées à l'IRTP – Ensemble A

Le groupe de travail a commencé à examiner les commentaires recueillis et est en train de finaliser son rapport. Selon les conclusions du rapport initial et des commentaires reçus, il n'est pas prévu que le groupe de travail recommande des changements relatifs à la politique de transfert entre bureaux d'enregistrement à ce stade.

Prochaines étapes

Une fois le rapport finalisé, il sera soumis à l'examen du Conseil du GNSO.

Contexte

Dans le cadre d'une revue plus large de cette politique, le premier d'une série de

cinq processus d'élaboration de politiques (PDP) distincts est actuellement en cours. Ce premier PDP aborde les dites « nouvelles problématiques liées à l'IRTP » et traite des questions liées à l'échange d'adresses électroniques des titulaires de noms de domaine, au besoin potentiel de mise en place de nouvelles formes d'authentification électronique et de dispositions relatives aux « transferts en vrac partiels ». Le groupe de travail a publié son rapport initial et une période de consultation publique a été lancée jusqu'au 30 janvier 2009. Trois commentaires pertinents ont été reçus. Un sommaire de ces commentaires publics a été publié à l'adresse <http://forum.icann.org/lists/irtp-initial-report/msg00004.html>.

[Cliquez ici pour plus d'informations.](#)

Pour en savoir plus

- Période de consultation publique : <http://www.icann.org/en/announcements/announcement-2-09jan09-en.htm>
- Avis provisoire : <http://gnso.icann.org/issues/transfers/gnso-draft-transfer-advisory-14nov07.pdf>
- Recommandations de PDP : <http://gnso.icann.org/drafts/transfer-wg-recommendations-pdp-groupings-19mar08.pdf>
- Rapport sur les problématiques, Ensemble A : <http://gnso.icann.org/issues/transfers/transfer-issues-report-set-a-23may08.pdf>
- Groupe de travail PDP consacré à la politique de transfert des noms de domaine entre bureaux d'enregistrement – Partie A : https://st.icann.org/gnso-council/index.cgi?irtp_pdp_a_wg_charter
- Politique de transfert des noms de domaine entre bureaux d'enregistrement : <http://www.icann.org/en/transfers/>

Contact au sein de l'équipe

[Marika Konings, directrice des politiques](#)

15. QUELLE ATTITUDE ADOPTER FACE AUX CYBERCRIMINELS OPÉRANT EN FAST FLUX ?

En bref

L'hébergement 'fast flux' désigne les techniques utilisées par les cybercriminels pour ne pas être démasqués et consiste en la modification des adresses IP et/ou des serveurs de noms. Le GNSO examine les actions appropriées.

Développements récents

Le groupe de travail 'fast flux' du GNSO a publié son [rapport initial](#) et a fait appel aux avis publics. [Vingt-cinq commentaires](#) avaient été reçus à l'échéance du 15 février.

Prochaines étapes

Le groupe de travail prendra ces commentaires en compte lors de l'élaboration de son rapport final.

Contexte

Suite au rapport consultatif du SSAC sur l'hébergement 'fast flux' et au rapport sur les problématiques, le Conseil du GNSO a lancé en mai 2008 un processus d'élaboration de politique (PDP) sur l'hébergement 'fast flux'. Le groupe de travail a publié son rapport initial en janvier 2009. Ce rapport abordait une série de questions liées à l'hébergement 'fast flux' (utiliser le lien pour plus d'informations sur le contexte) et la variété des réponses éventuelles proposées par les membres du groupe de travail. Le rapport expose également brièvement les prochaines étapes à considérer par le Conseil. Ces prochaines étapes pourraient comporter d'autres sujets de travail à entreprendre par le groupe de travail ou des recommandations de politiques que les regroupements et la communauté seront invités à passer en revue et à commenter, et sur lesquels le Conseil délibèrera.

[Cliquez ici pour plus d'informations.](#)

Pour en savoir plus

- Rapport du SSAC 025 sur l'hébergement 'fast flux', janvier 2008 : <http://www.icann.org/en/committees/security/ssac-documents.htm>
- Rapport sur les problèmes liés à l'hébergement 'fast flux', corrigé le 31 mars 2008 : <http://gns0.icann.org/issues/fast-flux-hosting/gns0-issues-report-fast-flux-25mar08.pdf>
- Traductions limitées du rapport sur les problèmes liés à l'hébergement 'fast flux' disponibles à l'adresse : <http://gns0.icann.org/issues/>
- Résolution du Conseil du GNSO sur l'hébergement 'fast flux' en date du

25 juin : <http://gnso.icann.org/resolutions/>

Contact au sein de l'équipe

[Marika Konings](#), directrice des politiques

16. LE PROCESSUS DES NOUVEAUX GTLD ATTIRE L'ATTENTION DU CCNSO

En bref

Un groupe de travail ad-hoc du ccNSO se crée dans l'optique de la protection des noms de pays.

Développements récents

Lors de sa réunion à Mexico, le ccNSO a créé « le groupe de travail ad-hoc pour la protection des noms de pays en connexion avec l'introduction des nouveaux gTLD » (et a reçu le prix du nom de groupe le plus long). Ce groupe de travail préparera des contributions à la deuxième version du [projet de guide de candidature de l'ICANN pour l'introduction de nouveaux gTLD](#) en accordant une importance particulière sur la non utilisation/protection des noms de pays en tant que TLD dans le cadre du processus des nouveaux gTLD.

Prochaines étapes

Les directeurs ccTLD s'entreprendront et prépareront un document pour examen et approbation par le Conseil du ccNSO. Le calendrier nécessite que ce document soit préparé avant la clôture de la consultation publique sur la deuxième version du projet de guide de candidature (actuellement prévue pour le 13 avril).

Contact au sein de l'équipe

[Bart Boswinkel](#), conseiller stratégique principal

17. CCNSO COUNCIL INITIATES FORMATION OF TWO WORKING GROUPS; CLOSURES TWO OTHERS

En bref

Le Conseil du ccNSO forme deux groupes de travail pour aider à préparer les ordres du jour et à aborder les questions de ccTLD ; il met fin aux groupes de travail chargés de l'IANA et de la participation.

Développements récents

Lors de sa réunion à Mexico, le Conseil du ccNSO a décidé de créer deux groupes de travail :

- un groupe de travail chargé de la préparation des ordres du jour des réunions du ccNSO ; et
- un groupe de travail informel rattaché au Conseil du ccNSO, chargé d'explorer les problématiques potentielles liées au lancement d'un ccPDP sur délégation et redélégation de ccTLD.

Le Conseil a également accepté les rapports finaux des groupes de travail sur l'IANA et la participation. Le Conseil a décidé d'examiner la mesure dans laquelle certaines des activités du groupe de travail sur l'IANA pourraient être incorporées au groupe de travail technique du ccNSO.

Prochaines étapes

Le secrétariat du ccNSO lancera un appel à la manifestation d'intérêt à intégrer les nouveaux groupes de travail. Les groupes de travail rédigeront leurs chartes et les soumettront à l'approbation du Conseil du ccNSO. Le secrétariat du ccNSO et le Conseil du ccNSO considéreront également les recommandations du groupe de travail sur la participation et le Conseil du ccNSO examinera la possibilité d'incorporer au groupe de travail technique du ccNSO certaines des activités en cours du groupe de travail sur l'IANA.

Pour en savoir plus

- Rapport final du groupe de travail sur la participation :
<http://www.ccnsso.icann.org/workinggroups/participationwg.htm>
- Rapport final du groupe de travail sur l'IANA :
<http://www.ccnsso.icann.org/workinggroups/ianawg.htm>

Contact au sein de l'équipe

[Gabriella Schitteck](#), secrétariat ccNSO, et [Bart Boswinkel](#), conseiller stratégique principal

18. LE CONSEIL DU CCNSO NOMME UN PRÉSIDENT À NOUVEAU ET ÉLIT DEUX VICE-PRÉSIDENTS

Développements récents

Le Conseil du ccNSO a nommé Chris Disspain, .AU, président à nouveau. Au cours de la même réunion, Young Eum Lee, .KR, et Byron Holland, .CA, ont été nommés vice-présidents. Patricio Poblete fut remercié pour son engagement en tant que vice-président.

Le Conseil du ccNSO a souhaité la bienvenue à ses nouveaux membres suivants nommés par les membres du ccNSO membres:

- Vika Mpisane, Afrique (.ZA), qui remplace Victor Ciza (.BI)
- Youn Eum Lee (nommé à nouveau), Asie Pacifique (.KR)
- Juhani Juselius, Europe (.FI), qui remplace Olivier Guillard (.FR)
- Patricio Poblete (nommé à nouveau), Amérique latine (.CL)
- Byron Holland, Amérique du Nord (.CA), qui remplace Keith Drazek (.US)

Pour en savoir plus

Conseil du ccNSO : <http://www.ccnso.icann.org/about/council.htm>

Contact au sein de l'équipe

[Gabriella Schittek](#), secrétariat ccNSO

19. FORMATION À DISTANCE...SÉANCES D'INFORMATION AUDIO SUR LES POLITIQUES RELATIVES À PLUSIEURS ASPECTS MAINTENANT DISPONIBLES

En bref

Le département des politiques de l'ICANN offre une série de [webémissions multilingues](#) spécialement conçues comme une introduction rapide et efficace à diverses questions stratégiques importantes à l'attention des parties prenantes de la communauté de l'ICANN.

Pour en savoir plus

- Séances d'information disponibles :
 - [Fast Flux Hosting](#) (Hébergement 'fast flux')
 - [The New gTLD Program](#) (Le programme des nouveaux gTLD)
 - [Draft Amendments to the Registrar Accreditation Agreement \(RAA\)](#) (Amendements préliminaires de l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement)
 - [Registrar Impersonation in Phishing Attacks](#) (Usurpation d'identité de bureau d'enregistrement dans les attaques d'hameçonnage)
 - [DNS Response Modification](#) (Modification de réponse DNS)
 - [IANA Introduction](#) (Présentation de l'IANA)

Contact au sein de l'équipe

[Matthias Langenegger](#), secrétariat At-Large